



À vous de valider !

Les Chiffres Clés de la VAE en Martinique



De 2013 à 2018





Sommaire

- 3 La VAE en quelques mots
- 4 Information, conseil et l'orientation
- 5 La VAE chez les certificateurs
- 5 Passages devant le jury et résultats de validation
- 6 TOP 10 des certifications les plus demandées
- 6 TOP 10 des certifications les plus validées
- 7 Le financement de la VAE
- 7 En bref, la VAE en 2018, c'est...
- 8 FOCUS : Prestations d'accompagnements réalisées dans le cadre du DAVA
- 10 Annexes

La VAE en quelques mots

Instaurée le 17 janvier 2002 par la loi de modernisation sociale, cette démarche permet d'obtenir tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base de l'expérience professionnelle sans passer par la case formation.

- **La VAE : une démarche en plusieurs étapes :**

- Information, conseil et orientation
- Retrait du dossier de recevabilité de la demande
- Constitution du dossier de recevabilité
- Réalisation du dossier de présentation de l'expérience avec ou sans concours d'un organisme accompagnateur
- Passage devant le jury
- Décision du jury (validation totale, partielle, refus de validation)
- Suivi du candidat à l'issue de la décision du jury (en cas de validation partielle ou de non validation)

- **Différents acteurs interviennent dans le parcours de VAE :**

- Les espaces d'information
- Le Point Relais Conseil (PRC) de l'AGEFMA
- Les accompagnateurs
- Les valideurs
- Les financeurs

En Martinique combien de personnes ont souhaité obtenir des informations

sur la VAE ? Combien de candidats se sont réellement engagés dans un processus de VAE au cours des dernières années ? Combien ont obtenu la certification visée ? Qui sont-ils ? Quelles sont les principales certifications recherchées ? Quelles sont les principales certifications obtenues ?

L'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF) et la CRIS (Cellule Régional Inter-service) VAE de l'AGEFMA ont assemblé et analysé les données transmises par les différents acteurs de la VAE afin d'offrir une vision globale de l'évolution du nombre de personnes engagées aux différentes étapes du parcours de VAE et des résultats obtenus à l'issue de ce processus.

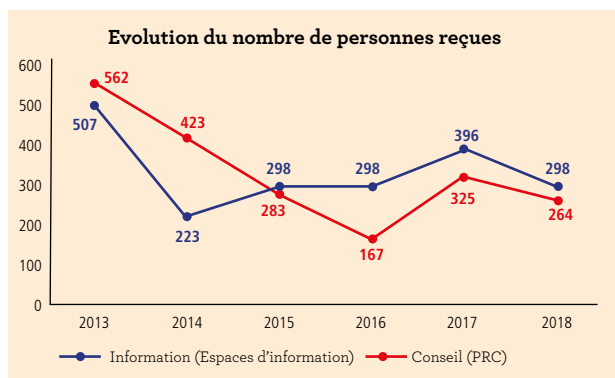
Ce bilan n'est cependant pas exhaustif, seules figurent dans ce document les informations qui nous ont été transmises par certains acteurs de la VAE (voir liste des acteurs en annexe). Il est tout de même représentatif de l'activité VAE des principaux acteurs au cours des dernières années.

En fin de brochure figure un focus relatif à l'accompagnement VAE réalisé dans le cadre du Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA) de l'Académie de Martinique de 2016 à 2018.

Information, conseil et l'orientation :

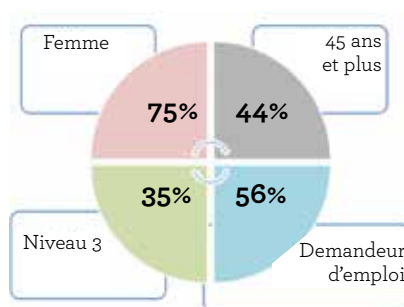
Le nombre de personnes reçues varie d'une année à l'autre.

L'information-conseil permet aux bénéficiaires de disposer d'information sur la démarche de VAE, les procédures et l'offre de certifications. Le bénéficiaire est conseillé sur le choix de la certification et la pertinence de mise en œuvre de cette démarche.



L'information-conseil au PRC et dans les espaces d'information

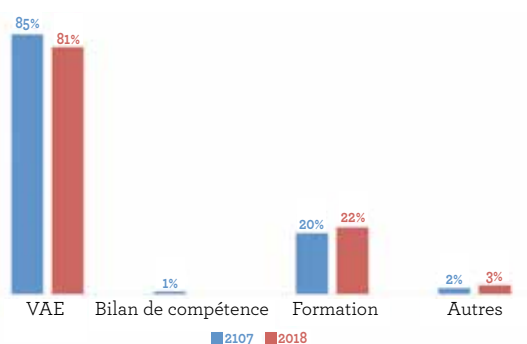
Les personnes reçues en entretien conseil en 2018 au PRC sont majoritairement des femmes, en recherche d'emploi de niveau 3 ayant 45 ans et plus.



L'information réalisée par les financeurs et les valideurs

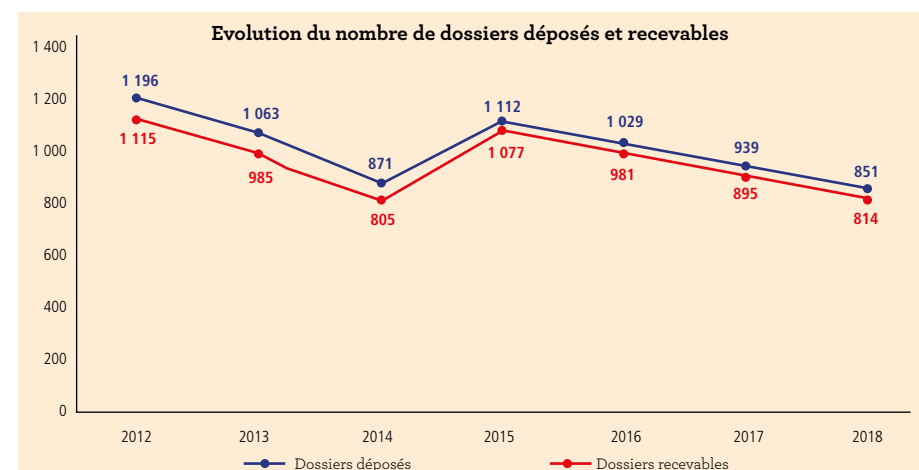
En matière d'information les organismes financeurs et les valideurs délivrent aussi de l'information aux candidats à la VAE. Ces derniers ont informé et conseillé 2392 personnes en 2017. En 2018 le nombre de bénéficiaires d'information a augmenté de 29% passant à 3081 personnes.

Orientation à l'issue de l'entretien conseil : plus de 80% des bénéficiaires sont orientés vers un organisme valideur pour mettre en œuvre leur projet de validation. Il peut aussi leur être conseillé de réaliser un bilan de compétence ou une formation si la VAE n'est pas le dispositif adapté pour la mise en œuvre du projet.



La VAE chez les certificateurs :

Une baisse régulière du nombre de dossiers depuis 2015.



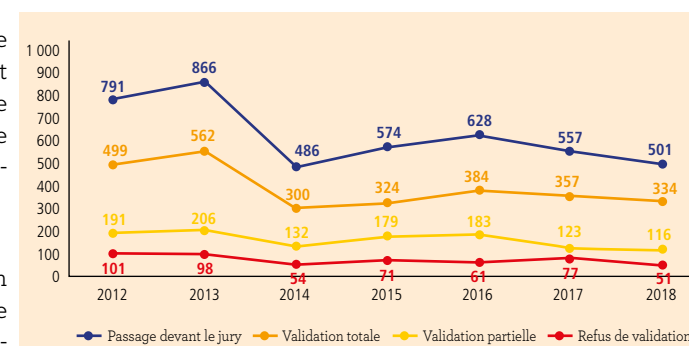
En général, le nombre de dossiers recevables est proche du nombre de dossiers déposés.

La recevabilité rend officielle la demande de VAE. Elle autorise le candidat à s'engager dans un projet de validation. Le dossier de recevabilité permet à l'organisme certificateur ou valideur de vérifier que le candidat respecte des conditions d'éligibilité définies par la loi.

Passages devant le jury et résultats de validation : la validation totale reste majoritaire

Le nombre de passage devant le jury et de validation totale a fortement diminué en 2014.

Cette diminution est plus sensible pour les validations partielles et les refus de validation. Depuis cette date, le nombre de passage devant le jury ainsi que le nombre de validations (qu'elles soient totales ou partielles) est relativement stable.



TOP 10 des certifications demandées :

Les candidats à la VAE s'orientent majoritairement vers des diplômes du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère des Solidarités et de la Santé.

2017		2018	
BTS Assistant de Manager	45	BTS Assistant de Manager	45
BTS Management Unités Commerciales	39	Bac Pro Commerce	34
Diplôme d'état d'auxiliaire de Puériculture (DEAP)	36	BTS Management Unités Commerciales	28
Diplôme d'état d'aide-Soignant (DEAS)	34	Diplôme D'état D'auxiliaire de Puériculture (DEAP)	28
Bac Pro Gestion-Administration	24	Cap Petite Enfance	27
Bac Pro Commerce	23	BTS Assistant de Gestion de PME PMI	22
BTS Assistant de Gestion De PME PMI	23	BTS Transport et Prestation Logistiques	22
Educateur Spécialisé	19	BP Coiffure	21
BTS Transport et Prestation Logistiques	17	Bac Pro Gestion-Administration	16
Bac Pro Accueil - Relation Clients Usagers	16	Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne Option B - En Structure	13

Quelle que soit l'année, le BTS Assistant de Manager est le diplôme le plus préparé en VAE. On retrouve dans ce Top 10 d'autres formations « administratives » comme le BAC pro Gestion Administration ou le BTS Assistant de Gestion PME-PMI. Enfin, la filière commerce recueille également beaucoup de demandes de candidats.

TOP 10 des certifications validées :

En 2017 et 2018, le diplôme le plus validé est le BTS Assistant Manager.

2017		2018	
Bts Assistant de Manager	31	BTS Assistant de Manager	32
BTS Management Unités Commerciales	28	Bac Pro Commerce	27
Bac Pro Gestion-Administration	21	BTS Management Unités Commerciales	24
Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)	21	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)	19
Bac Pro Commerce	19	CAP Petite Enfance	18
BTS Assistant de Gestion de PME PMI à Référentiel Commun Européen	15	BTS Transport Et Prestation Logistiques	17
BTS Transport et Prestation Logistiques	15	Bac Pro Gestion-Administration	13
Diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS)	14	BP Coiffure	12
Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne Option A - à Domicile	12	BTS Négociation et Relation Client	12
Bac Pro Accueil - Relation Clients Usagers	10	BTS Assistant de Gestion de PME PMI à Référentiel Commun Européen	10

Le financement de la VAE :

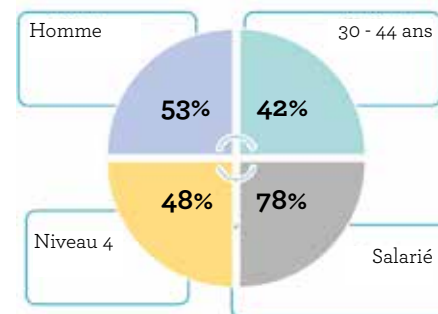
Les demandes émanent principalement des salariés

Les candidats souhaitant faire valider leurs acquis peuvent obtenir une prise en charge par les pouvoirs publics (Pôle-Emploi ou CTM), leur OPCO (OPérateur de COmpétences), leur employeur en fonction de leur statut (salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, non salariés, agents de la fonction publique...) pour financer :

- Les frais de validation,
- Les frais d'inscription auprès de l'organisme certificateur,
- L'accompagnement (prestation facultative),
- Les frais annexes (transport, hébergement, restauration).

Profil des personnes ayant déposé un dossier de demande de financement.

Les personnes ayant déposé un dossier de demande de financement sont majoritairement des salariés (78%) de niveau 4 âgés de 30 à 44 ans. Les hommes sont plus nombreux que les femmes.



• Plus de 400 financements accordés aux candidats à la VAE en 2017 et 2018

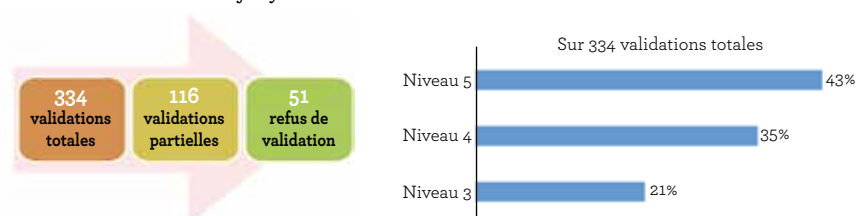
Pour chacune des années environ 200 candidats ont obtenu un financement dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets de VAE.

En bref, la VAE en 2018, c'est ...

851
Dossiers
déposés

814
Dossiers
recevables

501 candidats sont allés au bout de la démarche en 2018 et sont passés devant le jury. Ils ont obtenu les résultats suivants :

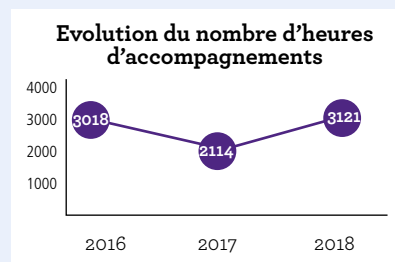
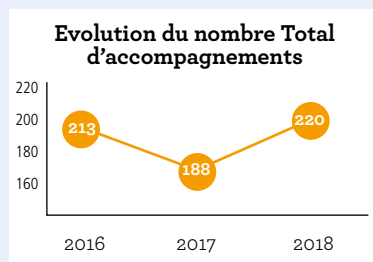


FOCUS : Prestation d'accompagnement réalisée dans le cadre du DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) en 2016, 2017 et 2018

Pour les diplômés relevant du Ministère de l'Éducation Nationale

• Qu'est-ce que l'accompagnement VAE ?

Toute personne dont la candidature a été déclarée recevable peut bénéficier d'un accompagnement dans la préparation de son dossier (livret 2) et de son entretien avec le jury en vue de la validation des acquis de son expérience. L'accompagnement est une prestation payante non obligatoire d'une durée de 24h maximum. Il est réalisé en fonction des besoins du candidat soit par l'autorité délivrant la certification demandée, soit par un prestataire externe. En fonction du statut du candidat, l'accompagnement peut être pris en charge par différents organismes (Pôle-Emploi, CTM, OPCO, employeurs...).

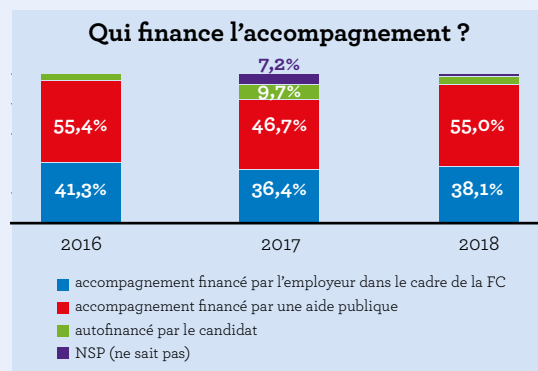


Le nombre d'accompagnements VAE est resté relativement stable les 3 dernières années : il y a environ 200 personnes accompagnées chaque année.

• Le financement de l'accompagnement VAE

Plusieurs financements sont possibles lors d'un accompagnement VAE. On distingue :

- L'accompagnement financé par l'employeur ou dans le cadre de la formation continue (CPF par exemple)
- L'accompagnement financé par une aide publique (Pôle Emploi ou CTM)
- L'autofinancement par le candidat.

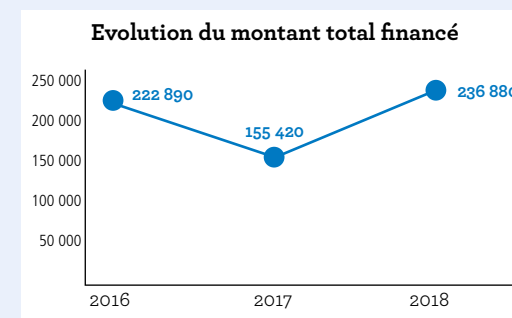


Dans la majorité des cas, les accompagnements VAE sont financés par les employeurs et/ou par une aide publique (généralement CTM et Pôle Emploi).

Les accompagnements sont très rarement autofinancés par les candidats : en 2018, seuls 6% des personnes accompagnées ont payé leur accompagnement de leur fond propre.

• Les montants consacrés à l'accompagnement VAE dans le cadre du DAVA

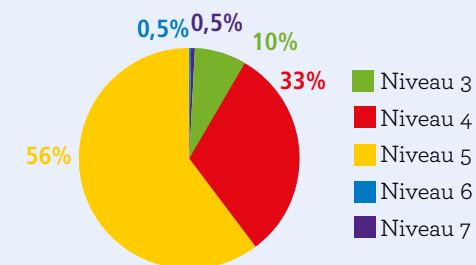
En tenant compte du nombre de personnes accompagnées, le coût moyen d'un accompagnement est d'environ 1 000 €.



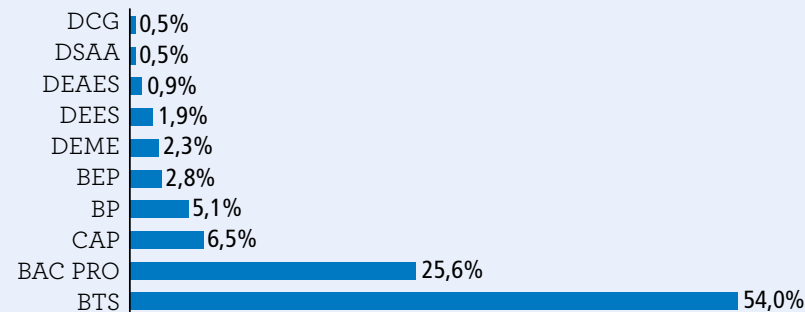
• Niveaux des diplômes visés dans le cadre des accompagnements réalisés en 2018

Les diplômes de niveau 4 (Bac) et 5 (Bac +2) sont ceux pour lesquels les candidats ont le plus souvent recours à l'accompagnement pour préparer leur VAE : plus de la moitié des accompagnements sont mis en place pour la préparation de certifications de niveau Bac + 2 (55%).

Répartition des accompagnements en fonction du niveau



Répartition des accompagnements en fonction du diplôme



DCG : Diplôme de Comptabilité et de Gestion
DSAA : Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués
DEAES : Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

DEES : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
DEME : Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Annexe

• Liste des acteurs de la VAE ayant transmis les données pour 2017 et 2018

Réseau Information conseil

- Point Relais Conseil (PRC) AGEFMA
- CFPPA Atlantique
- CFPPA Rivière-Pilote
- CIO Fort-de France
- CIO Marin
- CIO Trinité
- CNFPT
- Pôle-Emploi Kerlys
- Pôle-Emploi Lamentin
- Pôle-Emploi Rivière-Salée

Valideurs

- Académie de Martinique (DAVA)
- DIECCTE (Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)
- DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)
- DJSCS (Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)

Financeurs

- ANFH
- CONSTRUCTYS
- FAFTT
- Uniformalion
- FAFSEA
- FONGECIF
- CTM (Collectivité Territoriale de Martinique)

• Nouvelle nomenclature des diplômes

Ancienne classification	Nouvelle classification
Niveau V (CAP et BEP)	Niveau 3
Niveau IV (BAC)	Niveau 4
Niveau III (BAC+2)	Niveau 5
Niveau II (BAC+4)	Niveau 6
Niveau I (BAC +5)	Niveau 7
Niveau I (BAC +8)	Niveau 8



- 1. Le niveau 1** du cadre national des certifications professionnelles correspond à la maîtrise des savoirs de base ;
- 2. Le niveau 2** atteste la capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré. L'activité professionnelle associée s'exerce avec un niveau restreint d'autonomie ;
- 3. Le niveau 3** atteste la capacité à effectuer des activités et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, des outils, des matériels et des informations de base, dans un contexte connu, ainsi que la capacité à adapter les moyens d'exécution et son comportement aux circonstances ;
- 4. Le niveau 4** atteste la capacité à effectuer des activités nécessitant de mobiliser un éventail large d'aptitudes, d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis, à organiser son travail de manière autonome dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles de changer, ainsi qu'à participer à l'évaluation des activités. Le diplôme national du baccalauréat est classé à ce niveau du cadre national ;
- 5. Le niveau 5** atteste la capacité à maîtriser des savoir-faire dans un champ d'activité, à élaborer des solutions à des problèmes nouveaux, à analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts, à transmettre le savoir-faire et des méthodes ;
- 6. Le niveau 6** atteste la capacité à analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique, à formaliser des savoir-faire et des méthodes et à les capitaliser. Les diplômes conférant le grade de licence sont classés à ce niveau du cadre national ;
- 7. Le niveau 7** atteste la capacité à élaborer et mettre en œuvre des stratégies alternatives pour le développement de l'activité professionnelle dans des contextes professionnels complexes, ainsi qu'à évaluer les risques et les conséquences de son activité. Les diplômes conférant le grade de master sont classés à ce niveau du cadre national ;
- 8. Le niveau 8** atteste la capacité à identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés, à concevoir et piloter des projets et des processus de recherche et d'innovation. Le diplôme national de doctorat est classé à ce niveau du cadre national.



Association de Gestion de l'Environnement de la Formation en Martinique
Imm. Foyal 2000, rue du Gouverneur Ponton - 97200 FORT DE FRANCE
Tél. : 05 96 71 11 02 - Fax : 05 96 73 57 08
www.agefma.mq